

# Est-il possible de rendre la vaccination obligatoire pour les personnes les plus vulnérables ?

**LA VÉRIFICATION** - Le professeur Didier Raoult a évoqué cette possibilité, enflammant instantanément la toile.

Par **Paule Gonzalès**

Publié il y a 2 heures,

Mis à jour il y a 1 heure



Le Conseil constitutionnel qui n'a jusque-là jamais tranché ce type de question et rendra, si le cas lui était soumis, une décision inédite. *STEPHANE MAHE / REUTERS*

Il suffit que le professeur Raoult parle pour entraîner des cohortes d'internautes. « *Oui, je suis pour la vaccination mais pour une population à risque d'être particulièrement surexposée, ou à risque de faire des formes graves* » a-t-il déclaré jeudi sur la chaîne LCI. S'en est suivie une vague de commentaires d'anonymes, réclamant sur les réseaux sociaux que la vaccination devienne obligatoire pour les personnes à risque comme les personnes âgées, celles atteintes de pathologies chroniques. En creux, l'idée d'une liberté plus grande pour les bien portants qui n'auraient plus alors à sacrifier à un effort collectif et solidaire. Mais cette perspective est-elle possible dans notre droit ? Peut-on introduire une différence de traitement sur la base de l'état de santé ?

**VÉRIFIONS.** La vaccination obligatoire ciblée existe. Sa légalité a été confirmée par des arrêts du Conseil d'État notamment en 2015 quand il s'est agi de trancher la question des onze vaccins obligatoires pour les enfants

Cet article est réservé aux abonnés.